

RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE
Évaluation des programmes aux études de premier cycle
École des sciences infirmières
Faculté des sciences de la santé
Cycle : 2019-2020
Date : 15 avril 2021

I. Programme évalué

- Baccalauréat ès sciences spécialisé en sciences infirmières

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le présent rapport d'évaluation final du programme ci-haut mentionné a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport des deux évaluateurs rédigé à la suite de leur visite sur le campus, ainsi que (c) les commentaires de la doyenne de la Faculté des sciences de la santé, Mme Lucie Thibault, du directeur intérimaire de l'École des sciences infirmières, M. Jean-Daniel Jacob, et de la directrice adjointe intérimaire aux études de premier cycle de l'École des sciences infirmières, Mme Amanda Vandyk, en regard du rapport en (b).
- La visite externe, qui a eu lieu les 27 et 28 janvier 2021, a été menée par Sylvie Larocque, Université Laurentienne, et Chantal Saint-Pierre, Université du Québec en Outaouais.
- Lors de leur visite, les évaluateurs externes ont rencontré la vice-provost aux affaires académiques, Mme Aline Germain-Rutherford, la doyenne de la Faculté des sciences de la santé, le directeur intérimaire, M. Jean-Daniel Jacob, la directrice intérimaire des études de premier cycle, Mme Amanda Vandyk, des représentants du Collège Algonquin (campus de Pembroke et de Woodroffe), des professeurs réguliers et à temps partiel, des personnes du personnel de soutien et des étudiants de premier cycle.

III. Sommaire des rapports sur la qualité du programme¹

1. MISE EN VALEUR DES FORCES ET IDENTIFICATION DES DÉFIS

FORCES

- Les quatre cheminement du programme de Baccalauréat ès sciences en sciences infirmières sont d'excellente qualité tel qu'en témoignent les rapports des évaluateurs externes, le niveau de satisfaction des étudiants, et l'agrément de 7 ans récemment octroyé par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI).
- L'École des sciences infirmières (ESI) jouit d'une excellente visibilité à l'échelle régionale et provinciale grâce entre autres aux partenariats établis avec les campus du Collège Algonquin et la Cité Collégiale et l'offre des programmes sur plusieurs sites.
- L'ESI est très bien classée au niveau national (6e) sur 136 (selon ACESI : <https://www.casn.ca/2016/12/many-nursing-schools/>).

¹ À partir de tous les documents produits dans le cadre du processus d'évaluation.

- Les quatre cheminements ont récemment reçu un agrément de sept ans, le plus haut standard, de l'ACESI.
- Les programmes bénéficient d'un environnement externe (plusieurs d'établissements de santé offrant des placements cliniques variés) et d'un contexte socioculturel (importance et pertinence croissantes de la discipline garantissant l'emploi) favorable à l'excellence de la formation et de l'apprentissage.
- Activité de recherche de grande qualité (portfolios de recherche des professeurs, 6 chaires de recherche).
- Un excellent niveau de bilinguisme à tous les niveaux : offre des programmes, étudiants, professeurs et établissements de santé partenaires.
- Une équipe de direction efficace qui contribue à maintenir la haute qualité des programmes.
- L'ESI est soumise à un processus d'évaluation approfondie et continue ce qui améliore sans cesse la qualité du programme. Un nouveau programme révisé sera implanté en 2022.
- L'utilisation des laboratoires et méthodes d'enseignement par simulation contribue à rapprocher l'enseignement théorique et clinique.
- Une meilleure diversité de genre que les normes de la discipline, tant au niveau des étudiants que du personnel régulier.

DÉFIS

- Peu d'étudiants provenant de l'extérieur de la région et de la province en dépit d'un très bon classement national.
- Difficulté à maintenir, voire améliorer le classement mondial afin d'augmenter la visibilité et le recrutement d'étudiants internationaux.
- Difficultés au niveau de l'intégration et l'encadrement des professeurs à temps partiel.
- Les membres du corps professoral du Collège Algonquin ont besoin de renforcer leurs connaissances.
- Menace concurrentielle future suite à la décision récente du gouvernement de l'Ontario d'autoriser les collèges à offrir un baccalauréat de quatre ans en sciences infirmières.
- Quelques lacunes dans la stratégie générale de communication avec les étudiants afin de les garder bien informés quant aux exigences d'admission, aux différents règlements, et aux ressources disponibles en cas de difficultés.
- Contraintes au niveau de l'implication et la participation des étudiants des différents campus dans les activités de l'école ainsi que leur sentiment d'appartenance à celle-ci.
- Besoin d'innover au niveau du curriculum en ajoutant du contenu lié à la communauté (gérontologie, santé des autochtones, etc.), ainsi que du contenu qui développe et évalue les compétences interprofessionnelles.
- Nécessité d'harmoniser les grilles d'évaluation pour éviter les biais lors de l'évaluation de l'apprentissage en laboratoire.
- Importance de l'alignement de l'utilisation de la simulation dans les stratégies d'enseignement et d'apprentissage sur les normes d'excellence internationales de l'*International Nursing Association for Clinical Simulation and Learning* (INACSL).

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

- La mission de l'École des sciences infirmières est clairement articulée. En outre, plusieurs indicateurs illustrent bien son adéquation avec les actions de l'École. Notamment, le renouvellement de l'agrément professionnel pour une durée de sept ans, le plus haut standard, illustre l'excellence du programme. Les six chaires de recherche reconnaissent sa productivité. Ses multiples collaborations, incluant celles avec le Collège Algonquin et la Cité Collégiale, mettent en lumière l'impact du programme sur la communauté.
- De l'avis du comité d'évaluation externe, « [l]es révisions aux programmes d'étude démontrent un engagement envers les aspirations incontournables du plan stratégique de l'institution (Transformation 2030). »

3. CURSUS ET STRUCTURE

- Les exigences d'admission sont semblables à celles des autres programmes de sciences infirmières en Ontario et préparent bien les étudiants pour l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- Malgré des communications claires des exigences langagières, certains étudiants souhaiteraient en être mieux informés. Ainsi, l'ÉSI réfléchit à de nouvelles stratégies afin de mieux accompagner les étudiants vers l'atteinte des objectifs en matière de bilinguisme.
- Le contenu du programme est largement imposé par les exigences de l'agrément professionnel et de l'examen national. Par contre, sa structure a récemment été revue afin de mieux préparer les étudiants pour les stages.
- Cette nouvelle structure devrait aussi aider les étudiants à terminer le programme selon l'échéancier prévu. L'unité doit maintenir ses efforts en ce sens.
- Une culture d'évaluation continue bien implantée a permis l'identification de lacunes. L'unité en a tenu compte dans la révision du programme qui sera mis en œuvre en 2022.
- Un défi inhérent aux programmes collaboratifs est la participation des étudiants de tous ses sites aux activités facultaires. Ceci requiert donc des efforts continus.

4. ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

- Dans l'ensemble, les méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation concordent bien avec les méthodes utilisées dans le programme de sciences infirmières à travers le Canada. Ces méthodes font d'ailleurs l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'agrément professionnel.
- Tout de même, l'évaluation externe a soulevé certaines questions par rapport aux méthodes d'évaluation et recommande « l'utilisation de grilles validées permettant d'évaluer le développement de la compétence à travailler en équipes interprofessionnelles tout au long du programme. »
- Finalement, les évaluateuses externes notent que l'enseignement en simulation « est bien ancré dans les pratiques pédagogiques » et qu'il y a « une volonté d'intégrer un plus grand nombre de simulations comportant un volet interprofessionnel ». Cependant, elles n'ont pu « confirmer par les évidences fournies que les normes

internationales d'excellence (...) soient connues et appliquées. » Cet élément fait l'objet de la recommandation 3.

5. EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

- Les sondages de fin de programme ainsi que les entrevues avec la population étudiante confirment une satisfaction générale. Le vaste choix de stages en milieux cliniques et l'expérience positive de la minorité masculine sont au nombre des facteurs qui contribuent à la satisfaction étudiante.
- Lors des échanges virtuels, certains étudiants ont exprimé un souhait pour améliorer l'efficacité des communications. Notamment lorsque les étudiants sont en difficulté.
- La progression des cohortes d'étudiants (2006 à 2011) se situe au-delà de la moyenne pour l'Université d'Ottawa dans son ensemble.
- Au sujet de la visibilité du programme, les évaluatrices externes sont « d'avis qu'il existe un réel potentiel d'augmenter et de diversifier la clientèle étudiant pour le programme ». Particulièrement pour la clientèle francophone et internationale.
- Les étudiants du programme bénéficient de plusieurs ressources d'appui au succès scolaire. Le rapport d'évaluation externe note que « [l']Université d'Ottawa porte une attention particulière à l'accueil et l'intégration des étudiant(e)s internationaux (...) ».

6. ESPACES ET RESSOURCES

- Le processus d'agrément professionnel auquel a été soumis le programme a su démontrer l'excellence des ressources dont dispose le programme.
- Cependant les évaluatrices externes pour l'évaluation périodique du programme sont d'avis qu'« il existe une réelle vulnérabilité quant à la qualité du programme si l'école ne récupère pas les postes [de professeurs] devenus vacants (...) ».

IV. Améliorations aux programmes²

Les programmes ici évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le niveau de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations 1 à 9 suit celle du rapport d'évaluation externe.

OBJECTIFS DU PROGRAMME, RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE, MANDAT ET PLAN SCOLAIRE DE L'UNIVERSITÉ

Recommandation 1 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières aille de l'avant dans le processus de révision et de renouvellement de l'entente de collaboration avec le Collège Algonquin et la cité collégiale.

Recommandation 2 : Le CEPPC recommande aux responsables des programmes de poursuivre leurs efforts dans l'alignement des méthodes d'enseignement et d'évaluation avec les résultats d'apprentissages du programme révisé.

² Basé sur le rapport d'évaluation externe.

Recommandation 8 : Le CEPPC recommande à l'ESI d'adopter un plan d'évaluation continue et rigoureux du curriculum révisé, lequel intégrerait le groupe ayant procédé à sa révision.

CURSUS ET STRUCTURE DU PROGRAMME

Recommandation 6 : Le CEPPC recommande que l'ESI poursuive ses efforts dans le développement et l'évaluation des compétences interprofessionnelles.

Recommandation 3 : Le CEPPC recommande à l'École de mettre en relief l'utilisation de la simulation pour améliorer les stratégies d'enseignement et d'apprentissage, conformément aux normes d'excellence internationales de l'INACSL.

Recommandation 10 : Le CEPPC encourage les responsables du programme à poursuivre leurs efforts d'innovation en intégrant dans les cours plus de contenu pertinent à la société comme la gérontologie, les soins de fin de vie et la santé des autochtones.

ENSEIGNEMENT ET ÉVALUATION

Recommandation 4 : Le CEPPC recommande aux responsables du programme de développer une stratégie globale d'accueil, d'encadrement et d'intégration des professeurs à temps partiel.

Recommandation 7 : Le CEPPC recommande que l'ESI développe une stratégie pour mieux intégrer les professeurs du Collège Algonquin dans les équipes de recherche de l'école.

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

Recommandation 5 : Le CEPPC recommande à l'ESI d'envisager une stratégie de recrutement plus proactive afin d'attirer des étudiants internationaux et francophones bilingues.

Recommandation 9 : Le CEPPC recommande que l'ESI poursuive ses efforts pour améliorer la stratégie globale de communication avec les étudiants actuels et potentiels afin de les tenir bien informés des conditions d'admission, des différents règlements et des ressources disponibles en cas de difficultés.

ESPACE ET RESSOURCES

Recommandation 11 : Le CEPPC recommande à l'ESI de réfléchir à une stratégie d'optimisation de la participation des professeurs et étudiants entre les différents campus aux différentes activités de l'école.

V. Énumérer la liste des cours non offerts depuis plus de trois ans et les raisons

Tous les cours ont été offerts au moins une fois depuis trois ans.

VI. Conclusion

L'École des sciences infirmières offre des programmes de qualité, qui répondent aux normes de la discipline, comme témoigne l'agrément de 7 ans récemment octroyé par l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI), le plus haut standard possible. Les forces du programme incluent le bilinguisme, une culture d'amélioration en continu bien implantée, l'utilisation des laboratoires et des méthodes d'enseignement par simulation qui contribue à rapprocher l'enseignement théorique et clinique.

Devant ce bilan très positif du programme, les membres du Comité remercient tous les participants à l'évaluation du programme. Ils saluent la rigueur du travail accompli et soulignent la qualité des rapports d'autoévaluation et des évaluateurs externes.

Calendrier et échéances

Après réception du présent rapport d'évaluation final, une rencontre sera organisée par le BAQ avec les responsables du programme et le décanat de la Faculté afin de préparer un plan d'action et déterminer les échéances particulières associées aux diverses recommandations. Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats obtenus sera soumis au CEPPC à une date ultérieure établie au moment de finaliser le plan d'action.

Le prochain cycle d'autoévaluation aura lieu en 2026-2027, et le rapport d'autoévaluation sera soumis au plus tard le 15 juin 2026.

Réponse et plan d'action de l'unité

Faculté :

- Sciences de la santé

Programmes évalués :

- Baccalauréat ès sciences spécialisé en sciences infirmières (B. Sc. Inf.)
- Baccalauréat ès sciences spécialisé en sciences infirmières pour infirmières et infirmiers autorisés (programme professionnel) (programme fermé; la dernière cohorte a fini en 2020)
- Baccalauréat ès sciences spécialisé en sciences infirmières (admission avec préalables universitaires)
- Baccalauréat ès sciences spécialisé en sciences infirmières (programme passerelle pour infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés)

Période visée par l'évaluation périodique :

- 2019-2020

Date :

- Texte

Remarque : Le présent document est soumis au Sénat et au Conseil d'assurance de la qualité et sera publié sur le site Web de

l'Université. Observations générales :

Le 25 mai 2021, l'École des sciences infirmières a pris connaissance du rapport d'examen externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous remercions l'équipe d'examen de son évaluation pesée et rigoureuse de nos programmes de premier cycle. Le rapport comporte 11 recommandations. L'École des sciences infirmières rejette la 7^e et nous expliquons pourquoi dans les pages qui suivent. Quant aux 10 autres, nous estimons être en mesure de les appliquer.

Recommandation 1 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières procède à l'examen et au renouvellement de l'entente de collaboration avec le Collège Algonquin et La Cité.

Réponse de l'unité : Acceptée en principe.

Explication : Les protocoles d'entente entre l'Université d'Ottawa et ses partenaires sont conclus par le rectorat des établissements. Nous avons fait valoir le besoin d'examiner les ententes le plus rapidement possible. Toutefois, l'application de cette recommandation nécessite l'intervention de la provost. Bref, l'École des sciences infirmières accepte la recommandation même si elle n'a pas à elle seule le pouvoir de la mettre en œuvre.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le directeur de l'École fait un suivi du dossier auprès de la doyenne. 2. Le Comité de direction du programme de collaboration continue de faire valoir la recommandation auprès des établissements concernés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'École • Doyenne de la Faculté des sciences de la santé • Provost de l'Université (Jill Scott) 	Janvier 2022	Sans objet

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 2 : Le CEPPC recommande que l'École continue de viser l'adéquation entre les méthodes d'enseignement et d'évaluation dans ses programmes et les objectifs d'apprentissage du nouveau programme.

Réponse de l'unité : Acceptée sans réserve.

Le degré de priorité est passé de 1 à 2.

La mise en œuvre du nouveau programme était prévue pour l'automne 2021. Cependant, vu les difficultés posées par la pandémie, elle a été reportée à l'automne 2022, puis à l'automne 2023. Le changement de degré de priorité est fondé sur le temps nécessaire à la mise en œuvre et non sur l'importance de la recommandation.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Abolir le Comité de renouvellement des programmes d'études et le remplacer par un comité des programmes de premier cycle de l'École des sciences infirmières. 2. Mettre sur pied, pour tous les cours du programme révisé, des groupes de travail qui auront pour mandat de proposer des objectifs de cours, du contenu clé, des méthodes d'enseignement et des stratégies d'évaluation. 3. Fournir à chaque groupe de travail un modèle de cours comprenant un exposé de la philosophie de l'École des sciences infirmières, les objectifs d'apprentissage, les différents cheminements du programme (tous déjà approuvés par le Conseil de l'École) et le lien entre le cours et les compétences pour l'admission à la profession prescrites par l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO). 4. Organiser une retraite sur la mise en œuvre du programme afin de passer en revue les modèles remplis par les groupes de travail et de s'assurer que les professeurs et professeures comprennent tous et toutes sa structure globale, la place qu'y tiennent leurs cours et la façon dont les méthodes d'enseignement et les stratégies d'évaluation de ces cours aident les étudiants et étudiantes à atteindre les objectifs d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'École • Directrice adjointe aux études de premier cycle de l'École • Comité des programmes de premier cycle • Groupes de travail pour chaque cours du programme révisé 	Avril 2023	Déjà prévu pour septembre 2023

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 8 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières se dote d'un rigoureux plan d'évaluation permanent du programme révisé, dont ferait partie le groupe qui a réalisé la révision.

Réponse de l'unité : Acceptée sans réserve.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Transférer les membres du Comité de renouvellement des programmes d'études au Comité des programmes de premier cycle, le cas échéant. 2. Travailler avec le bureau de la vice-doyenne aux études afin de relever les recoupements entre le processus d'agrément de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières, le processus d'approbation des programmes de formation de l'OIIO et le protocole institutionnel d'assurance de la qualité. 3. Revoir le plan d'évaluation actuel afin de vérifier que nos mécanismes de collecte de données et de reddition de comptes reflètent tous les aspects des trois processus susmentionnés. 4. Commencer à utiliser le plan d'évaluation révisé dès que possible, au plus tard en 2023, pour le faire concorder avec la mise en œuvre du nouveau programme. 5. Préparer des rapports annuels et les distribuer pendant le Conseil de l'École. 6. Travailler avec la vice-doyenne aux études afin de mettre à l'essai un outil d'évaluation de programme en 2022. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bureau de la vice-doyenne aux études • Directeur de l'École • Comité exécutif de l'École • Conseil de l'École • Comité des programmes de premier cycle 	À partir de décembre 2021	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 6 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières continue d'enseigner et d'évaluer les compétences interprofessionnelles.

Réponse de l'unité : Acceptée en principe.

Explication : L'application de cette recommandation dépend de la participation des autres écoles professionnelles de la Faculté des sciences de la santé.

Nous collaborons avec la vice-doyenne Isabelle Giroux, qui avait commencé à travailler sur une stratégie interprofessionnelle pour la Faculté, mais elle a quitté ses fonctions. La Faculté est à la recherche d'un nouveau vice-doyen ou d'une nouvelle vice-doyenne à l'interprofessionnalisme, aux partenariats et à la formation pratique. Le mandat de cette personne consiste notamment à « développer l'interprofessionnalisme au sein des programmes de la Faculté des sciences de la santé et des programmes en lien avec d'autres facultés ». Nous collaborerons avec le nouveau vice-doyen ou la nouvelle vice-doyenne et continuerons de jouer un rôle actif dans ses projets.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
--------------------	-------------------	----------------	----------	----------------------------

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

2	<p>Au sein de l'École</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dans nos rencontres de programme annuelles, créer une structure qui englobe les perspectives interprofessionnelles. 2. Tous les ans, fournir au directeur ou à la directrice de chacune des unités scolaires de la Faculté des sciences de la santé une liste des sujets abordés dans les cours NSG. Cela se fera pendant la planification des rencontres de programme. 3. Inviter des membres du corps professoral de toutes les unités aux rencontres de programme de manière à favoriser l'échange d'information et la collaboration interprofessionnelle dans l'enseignement (contenu des cours et transmission) et la recherche, pour que les activités interprofessionnelles ou interdisciplinaires ne soient plus limitées à des activités cliniques ou de laboratoire. 4. Transmettre les procès-verbaux aux directeurs et directrices des unités scolaires qui sont représentées durant les rencontres. 5. Faire le suivi de la rétroaction reçue chaque année sur l'interprofessionnalisme et des activités interprofessionnelles (conférences, modules, etc.) intégrées dans les cours en conséquence. <p>Au sein de la Faculté</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le directeur de l'École participera au groupe de travail sur la collaboration interprofessionnelle de la Faculté des sciences de la santé. 2. Inviter le corps professoral, le personnel et les étudiants et étudiantes au postdoctorat et au doctorat de l'École à assister à des webinaires sur les compétences de collaboration interprofessionnelles proposés par la Faculté. 3. Collaborer avec le comité sur l'éducation interprofessionnelle de la Faculté à l'élaboration de simulations autour de la collaboration interprofessionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-doyen ou vice-doyenne à l'interprofessionnalisme, aux partenariats et à la formation pratique • Direction et direction adjointe de la Faculté • Direction adjointe aux études de premier cycle de l'École ou de la Faculté • Direction des programmes de premier cycle de l'École • Conseil de l'École • Comité des programmes de premier cycle de l'École 	À partir de février 2022	Non prévu
---	--	--	--------------------------	-----------

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

	4. Faire une place pour les simulations susmentionnées au sein des programmes.			
--	--	--	--	--

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 3 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières mette l'accent sur la simulation pour renforcer les stratégies d'enseignement et d'apprentissage, conformément aux normes d'excellence de l'International Nursing Association for Clinical and Simulation Learning (INACSL).

Réponse de l'unité : Acceptée à condition que l'Université fournisse les ressources nécessaires.

Explication : Les simulations exigent des ressources humaines et financières. Plus précisément, nous avons besoin d'un technicien ou d'une technicienne de simulation en laboratoire et d'un soutien continu pour qu'un professeur ou une professeure supervise les aspects scolaires du cours de trois crédits.

Par ailleurs, tout ce que nous faisons à l'heure actuelle (les simulations sont intégrées à tous les cours cliniques et laboratoires) est conforme aux normes de l'INACSL, donc cette recommandation vaut pour les projets de développement et d'innovation seulement.

Les mesures qui suivent sont déjà en cours.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Achever le plan stratégique du Centre d'innovation en enseignement et en simulation de la pratique infirmière (CIESPI) et le réviser tous les cinq ans. 2. Réviser le budget du CIESPI tous les ans (et chaque fois que c'est nécessaire). 3. Compléter les ressources de perfectionnement en ligne pour les professeurs et professeures qui ont recours à la simulation. 4. Offrir tous les ans un atelier de perfectionnement au corps enseignant. 5. Renforcer la collaboration avec les autres écoles de la Faculté des sciences de la santé et les autres facultés de l'Université (dont Médecine) pour la simulation (et plus précisément la simulation interprofessionnelle). 6. Maintenir les partenariats existants et en établir de nouveaux avec d'autres universités afin d'offrir des ressources d'apprentissage basées sur la simulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Professeur régulier ou professeure régulière de l'École (Jane Tyerman) • Gestionnaire du CIESPI (Natalie St-Jacques Farha) • Comité des programmes de premier cycle • Collège Algonquin (Shelley Clarke, spécialiste en simulation) 	À partir d'avril 2023	Déjà prévu pour septembre 2023

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 10 : Le CEPPC encourage le programme à continuer d'innover en bonifiant la composante sociale de ses cours, notamment dans le domaine de la g rontologie, des soins de fin de vie et de la sant  des Autochtones.

R ponse de l'unit  : Accept e sans r serve.

Degr� de priorit�*	Mesures � prendre	Responsable(s)	�ch�ance	Modification du programme?
2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre sur pied des groupes de travail afin de planifier les nouveaux cours du programme r�vis�. Nous offrons maintenant un cours consacr� au soin des personnes �g�es. 2. Continuer � travailler avec le comit� consultatif autochtone et les consultants et consultantes autochtones au contenu de notre programme qui a trait aux peuples autochtones, � leur sant� et � leur soin. 3. Organiser, en collaboration avec les consultants et consultantes autochtones, une retraite de programme ax�e sur une v�ritable inclusion de ces sujets dans le contenu des cours (pr�vue � l'hiver 2022). 4. R�viser les cours tous les ans par l'entremise de notre structure de rencontre de programme afin de confirmer que le contenu est d'actualit�. 5. Demander des avis interprofessionnels tous les ans par l'entremise de notre structure de rencontre de programme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'�cole • Directrice adjointe aux �tudes de premier cycle de l'�cole • Conseil de l'�cole • Comit� des programmes de premier cycle de l'�cole • Groupes de travail sur le programme r�vis� 	� partir d'avril 2023	D�j� pr�vu pour septembre 2023

* DEGR  DE PRIORIT  : 1. URGENT : ACTION IMM DIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : N CESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILL  : D VELOPPEMENT ET STRAT GIE,

Recommandation 4 : Le CEPPC recommande que le programme élabore une stratégie complète pour l'accueil, la supervision et l'intégration des professeurs et professeures à temps partiel.

Réponse de l'unité : Acceptée sans réserve.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Actualiser les documents d'orientation et de formation existants et en évaluer les lacunes. 2. Refondre ces documents dans un seul « manuel d'orientation pour les professeurs et professeures à temps partiel ». 3. Réviser le manuel tous les ans pour qu'il demeure actuel. 4. Ouvrir les séances d'orientation aux professeurs et professeures à temps partiel qui reviennent, afin qu'ils et elles puissent y participer. 5. Organiser une séance d'orientation pour les professeurs et professeures à temps partiel qui enseignent des cours théoriques (la première est prévue le 2 septembre 2021). 6. Envisager un programme de mentorat officiel entre les professeurs et professeures à temps partiel qui commencent et ceux et celles qui ont de l'expérience. 7. Réinstaurer la journée de perfectionnement professionnel en présentiel, qui a été suspendue en raison de la pandémie de COVID-19. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'École • Directrice adjointe aux études de premier cycle de l'École • Direction des programmes de premier cycle 	À partir de septembre 2021	Non prévu

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 7 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières se dote d'une stratégie pour mieux inclure le corps enseignant du Collège Algonquin dans ses activités de recherche.

Réponse de l'unité : Acceptée en principe.

Explication : Nous savons que la mission professorale dans les collèges est un problème qui est souvent soulevé dans nos approbations et nos agréments. Bien que les professeurs et professeures du Collège Algonquin montrent un intérêt pour les travaux de recherche et d'érudition, l'établissement, à ce jour, ne dispose pas des structures nécessaires pour soutenir ces activités. La plupart des travaux de recherche et d'érudition émanant des professeurs et professeures du Collège sont donc réalisés en marge de leurs tâches courantes. Depuis quelque temps, en vue de la renégociation de nos protocoles d'entente, nous réfléchissons à des façons d'améliorer la collaboration avec le Collège Algonquin. Nous avons récemment appris l'existence d'une politique s'appliquant aux collèges (Manual for Public Organizations, 2020) selon laquelle les professeurs et professeures qui enseignent dans des programmes de baccalauréat autonomes au collège ont droit à du temps réservé pour les travaux de recherche et d'érudition. Il est donc possible d'adopter une structure qui soutient ces activités pour ceux et celles qui enseignent dans les programmes de baccalauréat conjoints. Pour le renouvellement des protocoles d'entente, la doyenne de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa est favorable à la négociation de termes qui permettraient aux professeurs et professeures qui enseignent dans nos programmes conjoints de baccalauréat en sciences infirmières de disposer du même temps réservé aux travaux de recherche et d'érudition.

Pour appliquer cette recommandation, nous avons besoin d'un engagement de la part du collège partenaire et d'un nouveau protocole d'entente qui soutient le temps réservé à la recherche pour le corps enseignant du Collège.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
1	<p>Mesures destinées à soutenir la mission professorale dans les collèges :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renégocier le protocole d'entente avec le Collège Algonquin. <ol style="list-style-type: none"> a. Faire en sorte que les professeurs et professeures à temps plein qui enseignent dans le programme conjoint de baccalauréat en sciences infirmières dans les collèges aient du temps réservé aux activités de recherche et d'érudition dans leur charge de travail. 2. En collaboration avec les collèges, élaborer une stratégie pour soutenir la mission professorale. Cette stratégie sera une approche structurée, viable et mesurable. <ol style="list-style-type: none"> a. En concertation avec les professeurs et professeures à temps plein de tous les établissements, définir et mettre en œuvre la mission professorale des professeurs et professeures à temps plein des collèges. Cela implique de déterminer le nombre d'heures qui devraient être consacrées à ces activités en 	<ul style="list-style-type: none"> • Doyenne de la Faculté des sciences de la santé • Directeur de l'École • Directrice adjointe aux études de premier cycle de l'École • Responsables des programmes de sciences infirmières du Collège Algonquin (campus de Woodroffe et Pembroke) et de La Cité. • Conseil de l'École 	À partir du 15 décembre	Sans objet

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

	fonction du temps réservé, compte tenu de leur formation universitaire (maîtrise ou doctorat).			
--	--	--	--	--

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 7 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières se dote d'une stratégie pour mieux inclure le corps enseignant du Collège Algonquin dans ses activités de recherche.

Réponse de l'unité : Acceptée en principe.

Explication : Nous savons que la mission professorale dans les collèges est un problème qui est souvent soulevé dans nos approbations et nos agréments. Bien que les professeurs et professeures du Collège Algonquin montrent un intérêt pour les travaux de recherche et d'érudition, l'établissement, à ce jour, ne dispose pas des structures nécessaires pour soutenir ces activités. La plupart des travaux de recherche et d'érudition émanant des professeurs et professeures du Collège sont donc réalisés en marge de leurs tâches courantes. Depuis quelque temps, en vue de la renégociation de nos protocoles d'entente, nous réfléchissons à des façons d'améliorer la collaboration avec le Collège Algonquin. Nous avons récemment appris l'existence d'une politique s'appliquant aux collèges (Manual for Public Organizations, 2020) selon laquelle les professeurs et professeures qui enseignent dans des programmes de baccalauréat autonomes au collège ont droit à du temps réservé pour les travaux de recherche et d'érudition. Il est donc possible d'adopter une structure qui soutient ces activités pour ceux et celles qui enseignent dans les programmes de baccalauréat conjoints. Pour le renouvellement des protocoles d'entente, la doyenne de la Faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa est favorable à la négociation de termes qui permettraient aux professeurs et professeures qui enseignent dans nos programmes conjoints de baccalauréat en sciences infirmières de disposer du même temps réservé aux travaux de recherche et d'érudition.

Pour appliquer cette recommandation, nous avons besoin d'un engagement de la part du collège partenaire et d'un nouveau protocole d'entente qui soutient le temps réservé à la recherche pour le corps enseignant du Collège.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
	<ol style="list-style-type: none"> 3. Au sein des comités de l'École des sciences infirmières, offrir des possibilités d'intégrer les activités d'érudition à leurs fonctions. Ces comités comprennent des représentants et représentantes des collèges (tous les établissements). 4. Accompagner et conseiller les collèges partenaires dans l'élaboration d'une structure officielle pour les activités de recherche et d'érudition dans leur charge de travail. 5. Ajouter au mandat du Comité des programmes de premier cycle de l'École des sciences infirmières la supervision ou le soutien de la mission professorale au collège. 6. Envisager et mettre en œuvre des moyens de répertorier les activités de recherche et d'érudition au collège, par exemple en instaurant un rapport annuel à ce sujet pour les professeurs et professeures qui enseignent dans les programmes conjoints de baccalauréat en sciences infirmières. 			

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 5 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières se dote d'une stratégie de recrutement plus proactive afin d'attirer des étudiantes et étudiants étrangers bilingues et francophones.

Réponse de l'unité : Acceptée en principe.

Explication : Le programme doit être donné sur les lieux et les étudiants et étudiantes doivent être en mesure de venir à Ottawa (ou à Pembroke).

Le permis d'exercice de la profession infirmière étant propre à chaque province ou pays, nos diplômées et diplômés se destinent logiquement au marché du travail de l'Ontario. Nous offrons aussi le principal programme de formation des infirmiers et infirmières francophones en Ontario.

Il est possible que nos diplômées et diplômés ne puissent pas exercer dans leur pays d'origine sans devoir suivre une formation d'appoint.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
3	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réinstaurer le Comité du recrutement de l'École des sciences infirmières. 2. Répertorier les recruteuses et recruteurs spécialisés en sciences infirmières et leur donner des présentations sur le programme. 3. Aborder le sujet de l'internationalisation au cours du prochain exercice de planification stratégique au sein de l'École (d'ici un an). 4. Faire en sorte que les activités d'orientation pour les étudiants et étudiantes tiennent compte de l'expérience internationale et actualiser les processus et les documents connexes au besoin. 5. Mettre en évidence le soutien dont disposent les étudiantes et étudiants étrangers à la Faculté des sciences de la santé et à l'Université en général. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'École • Comité du recrutement de l'École • Direction des programmes de premier cycle • Direction adjointe des études de premier cycle 	À partir de septembre 2025	Non

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 9 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières continue d'améliorer sa stratégie globale de communication avec les étudiantes et étudiants actuels et futurs afin qu'elles et ils soient bien informés des exigences d'admission, des divers règlements et des ressources qui sont à leur disposition en cas de difficultés.

Réponse de l'unité : Acceptée sans réserve.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre la dernière main au guide de l'étudiant ou étudiante et le publier en ligne. 2. Réviser le guide tous les ans. 3. Mentionner le guide aux nouveaux étudiants et étudiantes dans la lettre d'admission qui leur est adressée. 4. Continuer de collaborer avec le Bureau des admissions afin de garantir la communication d'une information exacte et uniforme aux étudiants et étudiantes. 5. Vérifier que tous les documents de recrutement et d'admission sont à jour et accessibles sur le site Web de l'Université d'Ottawa. 	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur de l'École • Directrice adjointe aux études de premier cycle de l'École • Bureau des admissions • Bureau des études 	Avril 2023	Sans objet

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Recommandation 11 : Le CEPPC recommande que l'École des sciences infirmières se dote d'une stratégie pour optimiser la participation des professeurs, professeures, étudiants et étudiantes de tous les campus à ses diverses activités.

Réponse de l'unité : Acceptée en principe.

Explication : Nous disposons déjà de structures pour favoriser la participation des professeurs, professeures, étudiants et étudiantes de tous les établissements partenaires aux activités de l'École. Il y a notamment des représentants et représentantes des établissements partenaires qui siègent à tous les comités liés aux programmes de premier cycle (Conseil de l'École, comité de collaboration du premier cycle, groupe de travail sur le laboratoire, comité de renouvellement des programmes d'études, etc.). Les partenaires sont invités aux grands événements de l'École, dont l'assemblée générale annuelle.

Des rencontres de programme ont lieu tous les ans pour tous les cours. Les professeurs et professeures qui donnent ces cours à tous les établissements participent à ces rencontres.

Les étudiantes et étudiants de tous les établissements sont représentés par l'Association des étudiants pré-diplômés en sciences infirmières (AEPSI), qui comprend des membres exécutifs issus autant du Collège que de l'Université. L'AEPSI réserve un siège permanent au Conseil de l'École et au comité de collaboration du premier cycle.

Degré de priorité*	Mesures à prendre	Responsable(s)	Échéance	Modification du programme?
3	<ol style="list-style-type: none"> 1. Trouver des moyens d'optimiser les structures de collaboration actuelles pour les professeurs, professeures, étudiants et étudiantes. 2. Songer à des modes d'application du programme révisé qui permettraient aux étudiants et étudiantes de tous les établissements d'apprendre ensemble. 3. Soutenir les moyens déployés par l'AEPSI pour encourager la participation des étudiants et étudiantes de tous les établissements. 4. Réviser le règlement de l'École afin d'assurer une représentation adéquate des collèges partenaires au sein des comités. 5. Songer à des façons de faire profiter le collège des possibilités qu'offre l'Université, par exemple le Programme d'initiation à la recherche au premier cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité des programmes de premier cycle • Comité de direction du programme de collaboration 	Engager la discussion cette année, poursuivre jusqu'en 2024	Sans objet

* DEGRÉ DE PRIORITÉ : 1. URGENT : ACTION IMMÉDIATE REQUISE. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE,

Faculté : Sciences de la santé

Programmes évalués :

Baccalauréat ès sciences en sciences infirmières

Baccalauréat ès sciences en sciences infirmières pour infirmières et infirmiers autorisés (programme professionnel en sciences infirmières)

Baccalauréat ès sciences en sciences infirmières (admission avec préalables universitaires)

Directeur de programme ou de département : Jean-Daniel Jacob



Signature

10 février 2022

Doyenne de la Faculté : Lucie Thibault



Signature

10 février 2022

Date